



Une AMF rassemblée et dynamisée

LISTE D'UNION

Chers collègues,

Du 23 au 25 novembre prochain, vous serez appelés à **voter pour renouveler les instances dirigeantes de l'AMF.**

Votre participation à ce scrutin est essentielle pour asseoir la légitimité de l'AMF, et confirmer le rôle indispensable de notre Association.

Ensemble, et conformément à l'usage, nous présentons une liste pluraliste et représentative, à parité entre gauche et droite, pour le Bureau et le Comité directeur de l'Association, afin que l'AMF demeure forte, unie, et indépendante.

Dans un contexte national perturbé, notre pays a plus que jamais besoin de communes solides pour :

- **agir efficacement** au quotidien comme dans les crises ;
- **relever les défis immenses de notre époque** : les transitions démographique, numérique, écologique qui vont bouleverser le quotidien de nos concitoyens ;
- **faire vivre la démocratie**, dont le premier échelon est la commune.

Pour être utile aux communes et à leurs intercommunalités, **l'AMF se doit d'être unie par-delà la diversité des maires qui la font vivre. Car, si notre Association occupe depuis des décennies cette place si particulière dans le paysage institutionnel, c'est grâce au primat donné à l'intérêt supérieur des communes sur toutes les considérations partisans.**

Notre démarche collective respecte ainsi **la collégialité indispensable dans une association d'élus** comme la nôtre. **Nous ne cachons pas nos différences, mais nous veillons toujours à ce qu'elles n'entravent pas la poursuite de notre objectif commun** : défendre les communes et leurs équipes.

Nous nous inscrivons dans la **continuité du travail mené** ces dernières années aux côtés d'André Laignel, où le consensus a toujours été la règle. C'est cette pratique qui permet à l'AMF de **parler d'une seule voix pour se faire entendre.**



Rassemblant des maires issus de la **ruralité**, des espaces **péri-urbains** comme des **villes petites, moyennes** ou **grandes**, de l'Hexagone et d'**outre-mer**, de sensibilités politiques différentes, avec une démographie, une géographie et une histoire différentes, **la liste qui vous est présentée reflète la diversité des communes de France**. Cette représentativité garantira demain comme elle l'a fait hier **l'indépendance de l'AMF vis-à-vis du pouvoir, quel qu'il soit**.

Ces dernières années, la gouvernance transpartisane de l'AMF a fait ses preuves.

Nous avons obtenu de nombreuses avancées concrètes pour les communes, dans un contexte pourtant très défavorable aux collectivités, marqué par des normes excessives et des ponctions financières croissantes.

Les services de l'AMF ont apporté un nombre record de conseils aux communes, notamment à celles dépourvues d'ingénierie technique et juridique.

Dans le cadre de notre accord de gouvernance renouvelé, nous agissons pour **amplifier la dynamique de l'AMF**, en faveur de la ruralité, de la prise en compte des enjeux des villes-centre et des quartiers populaires, et des outremer qui doivent chacun être reconnus dans leur singularité.

Nous **renforcerons l'action de l'AMF pour les services publics de proximité, la sécurité des élus comme des citoyens, pour la gestion des risques, la transition écologique, et pour la maîtrise des nouveaux outils du numérique et de l'IA.**

Vous l'aurez compris, nous sommes unis par **une volonté commune** : défendre la décentralisation, promouvoir la subsidiarité et renforcer **les libertés locales**, à l'heure où notre pays en a plus que jamais besoin.

Nous comptons sur votre mobilisation les 23, 24 et 25 novembre prochains pour faire entendre la voix des communes.



David Lisnard
Président de l'AMF
Maire de Cannes

Jean-François Debat
Maire de Bourg-en-Bresse

